

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Points-clés du conseil spécialisé pour la filière céréalière du 10 octobre 2018

Le conseil spécialisé pour la filière céréalière s'est réuni le 10 octobre 2018, sous la présidence de Rémi Haquin, pour examiner les prévisions pour la campagne 2018/19, au niveau français, européen et mondial ainsi que l'état d'avancement de la récolte de maïs et des semis d'hiver.

#### Blé tendre : prévisions d'exportations révisées à la hausse

La France a engrangé 34,2 millions de tonnes (Mt) de blé en 2018. Les disponibilités françaises pour le marché sont désormais prévues à 34,8 Mt, incluant collecte, importations et stock de report. Les utilisations de blé sur le marché français sont prévues à 15,2 Mt dont 4 Mt par les meuniers, 1,2 Mt par les amidonniers et 1,6 Mt par les ethanoliers. FranceAgriMer a révisé à la baisse ses prévisions d'incorporations de blé par les fabricants d'aliments du bétail français à 5 Mt (- 0,1 Mt par rapport aux prévisions de septembre), au profit du maïs, plus compétitif dans les formulations. Les ventes vers l'Union européenne sont désormais prévues à 7,9 Mt (-125 000 tonnes par rapport aux prévisions de septembre). En revanche, FranceAgriMer mise sur une reconquête des parts de marché perdues la campagne passée, notamment en Afrique subsaharienne et relève donc ses prévisions d'exportations de blé vers les pays tiers à 8,75 Mt (+ 250 000 tonnes par rapport au mois dernier). La concurrence russe, qui a déjà écoulé 13,5 Mt de blé sur le marché mondial en trois mois, devrait en effet s'essouffler en deuxième partie de campagne, en raison de disponibilités moindres que la campagne passée.

#### Orges : disponibilités limitées, prix élevés

La France dispose de ressources commercialisables d'environ 11 Mt, stocks compris. Face à la demande européenne et mondiale, la France pourrait exporter près de 3,6 Mt d'orges vers l'Union européenne (- 110 000 tonnes par rapport aux prévisions du mois dernier) et 3,1 Mt vers les pays tiers (+ 100 000 tonnes). Sur le marché intérieur français, les utilisations par les malteurs devraient rester stables, autour de 350 000 tonnes. En revanche, les incorporations d'orge par les fabricants du bétail sont désormais prévues à 1 Mt (- 0,1 Mt par rapport à septembre) au profit du maïs plus compétitif dans les formulations. En effet, le prix de l'orge est élevé, supérieur à celui du blé, en raison de la sécheresse qui a limité les récoltes au Nord de l'Europe. La France sera un fournisseur incontournable pour le reste de l'Union européenne et les importateurs majeurs, tels que la Chine et l'Arabie saoudite.

#### Maïs : regain de compétitivité en alimentation animale

Le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation prévoit désormais une récolte française de maïs grain à 11,5 Mt, en baisse de plus de 2 Mt par rapport à l'an dernier, sous l'effet de la sécheresse qui a amputé les rendements. Néanmoins, les utilisations de maïs par les fabricants d'aliments du bétail français sont portées à 2,2 Mt (+ 0,2 Mt par rapport aux prévisions de septembre) en raison du prix élevé des autres céréales fourragères.

## **Blé dur : la semoulerie française et l'Union européenne, principaux débouchés**

Avec une récolte estimée à un peu moins de 1,8 Mt, les disponibilités pour le marché s'élèveraient à 2,1 Mt, stocks et importations comprises. Les utilisations par la semoulerie française sont prévues à 460 000 tonnes, les exportations à 900 000 tonnes vers l'Union européenne et 200 000 tonnes vers les pays tiers. Une petite partie de la production pourrait aussi trouver preneur en alimentation animale en raison d'une qualité insuffisante pour l'alimentation humaine.

## **Céré'Obs : état de la récolte de maïs et des semis d'hiver**

Au 1<sup>er</sup> octobre 2018, la récolte de maïs était réalisée sur 42 % des surfaces, les régions du Nord et de l'Est étant les plus avancées (plus de 70 % des surfaces), la région Aquitaine arrivant en queue de classement (moins de 20 % des surfaces récoltées). Les conditions de culture sont moins bonnes que l'an dernier. Fait marquant cette année, les taux d'humidité du maïs sont très faibles. L'accès à l'eau a été le facteur discriminant pour les rendements, avec des résultats très hétérogènes selon la pluviométrie et l'irrigation.

Les semis d'hiver (orges et blé) ont démarré en Région Grand Est et Bourgogne, notamment en Lorraine où ils sont en avance par rapport à l'an dernier (72 % des semis d'orge réalisés et 64 % des semis de blé). Des retards sont toutefois prévus dans les autres régions.

*Pour en savoir plus, retrouvez chaque semaine les publications régionales et nationales de Céré'Obs sur le site : <https://cereobs.franceagrimer.fr/Pages/publications.aspx>*

## **Conséquences de l'arrêt de la cour de justice européenne du 25 juillet 2018 sur la mutagenèse pour les biotechnologies végétales**

Suite à une présentation de Jean-Philippe Gouache de Limagrain, pour l'Union française des semenciers, une discussion a eu lieu lors du conseil sur les conséquences pour les biotechnologies végétales, de l'arrêt de la cour de justice européenne du 25 juillet 2018 concernant la mutagenèse.

*Pour en savoir plus, consultez l'ensemble des documents diffusés au Conseil spécialisé du 10 octobre sur le site internet de FranceAgriMer : <http://www.franceagrimer.fr/filiere-grandes-cultures/Cereales>*

---

**Contacts presse :** [presse@franceagrimer.fr](mailto:presse@franceagrimer.fr)

Virginie Nicolet      Tél. : 01 73 30 22 54  
Laurence Gibert-Mesnil      Tél. : 01 73 30 25 38

[virginie.nicolet@franceagrimer.fr](mailto:virginie.nicolet@franceagrimer.fr)  
[laurence.gibert-mesnil@franceagrimer.fr](mailto:laurence.gibert-mesnil@franceagrimer.fr)

---